FIRST INTERIM REPORT ON THE *2005-2006 ESTIMATES*

INTRODUCTION

The *2005-2006 Estimates* were tabled in Parliament on 25 February 2005 and subsequently referred for review to the Standing Senate Committee on National Finance. Several meeting dates will be considered for the review of the *2005-2006 Estimates*, beginning with an initial examination on 9 March 2005. During the coming year, the Committee may submit further interim reports and will present a final report on its work before the end of the fiscal year 2005-2006. At the first meeting, the Hon. Reg Alcock, President of the Treasury Board of Canada, outlined and explained the main features of the *2005-2006 Estimates*, and answered the Committee's initial concerns about the federal government's planned spending for the new fiscal year. The Minister was accompanied by Mr. Mike Joyce, Assistant Secretary, Expenditure and Management Strategies Sector, and Ms. Laura Danagher, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates Directorate.

THE 2005-2006 ESTIMATES

As in the past, there are three components to the *2005-2006 Estimates*. They include **PART I — The Government Expense Plan**, which provides an overview of federal spending by summarizing the key elements of the Part II and by highlighting the major changes. **PART II — The Main Estimates**, which is traditionally referred to as the Blue Book, directly supports the *Appropriation Act*, and lists the resources that individual federal departments and agencies require for the upcoming fiscal year. It also identifies the spending authorities and the amounts to be included in subsequent appropriations. Since 1997, **PART III** has been divided into two sections. The *Report of Plans and Priorities* (RPP) provides additional details on more strategically oriented planning and results for each of the departments and agencies. It focuses on outcomes expected from federal government spending activities. The 2005-2006 RPPs are to be tabled in Parliament in March 2005. The *Departmental Performance Report* (DPR) focuses on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the *Report on Plans and Priorities*. The DPRs are normally tabled in Parliament in the fall of each year.

In the Estimates documents, planned spending is broken down by budgetary and non-budgetary expenditures and is displayed for both voted and statutory expenditures:

- **Budgetary** spending encompasses: the cost of servicing the public debt; operating and capital expenditures; transfer payments and subsidies to other levels of government, organizations or individuals; and payments to Crown corporations and separate legal entities.
- **Non-budgetary** expenditures (loans, investments and advances) are outlays that represent changes in the composition of the federal government's financial assets.
- **Voted** expenditures are those for which parliamentary authority is sought through an appropriation bill.
- **Statutory** expenditures are those authorized by Parliament through enabling legislation; they are included in the Estimates documents for information purposes only.

PREMIER RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LE *BUDGET DES DÉPENSES 2005-2006*

INTRODUCTION

Le *Budget des dépenses 2005-2006* a été déposé au Parlement le 25 février 2005 et renvoyé au Comité permanent des finances nationales du Sénat pour examen. Plusieurs dates de réunion seront étudiées en vue de l'examen du *Budget des dépenses 2005-2006*, qui commencera par un examen initial le 9 mars 2005. Au cours de la prochaine année, le Comité pourra déposer d'autres rapports intérimaires et présenter un rapport définitif sur son travail avant la fin de l'exercice 2005-2006. Lors de la première réunion, le président du Conseil du Trésor Reg Alcock a exposé brièvement le Budget des dépenses 2005-2006, en a expliqué les principales caractéristiques et a répondu aux premières préoccupations du Comité concernant les dépenses prévues du gouvernement fédéral pour l'exercice. Le ministre était accompagné de M. Mike Joyce, secrétaire adjoint du Secteur des stratégies de gestion et de dépenses, et de M[me] Laura Danagher, directrice principale des Opérations des dépenses.

LE BUDGET DES DÉPENSES 2005-2006

Comme par le passé, le *Budget des dépenses 2005-2006* comporte trois parties. **La PARTIE I — Plan de dépenses du gouvernement** présente une vue d'ensemble des dépenses du gouvernement fédéral en résumant les principaux éléments du Budget principal des dépenses et en mettant en lumière les principaux changements. **La PARTIE II — Budget principal des dépenses**, autrefois connue sous le nom de Livre bleu, vient directement appuyer la *Loi de crédits*. Elle comprend une liste détaillée des ressources dont chaque ministère et organisme aura besoin pendant l'exercice à venir. Elle fait également état des autorisations de dépenses ainsi que des montants devant être inclus dans les projets de loi de crédits subséquents. Depuis 1997, la **PARTIE III** se divise en deux sections. Le *Rapport sur les plans et les priorités* (RPP) présente des renseignements complémentaires sur chacun des ministères et organismes dans une perspective davantage axée sur la planification et les résultats stratégiques. Il vise essentiellement les résultats attendus des dépenses de l'État. Les RPP 2005-2006 seront déposés au Parlement en mars 2005. Enfin, le *Rapport ministériel sur le rendement* (RMR) est axé sur la responsabilisation en fonction des résultats puisqu'il fait état des réalisations du gouvernement par rapport aux attentes et aux engagements pris en matière de rendement du *Rapport sur les plans et les priorités*. Les RMR sont habituellement déposés au Parlement en automne.

Dans les documents budgétaires, les dépenses prévues sont divisées en dépenses budgétaires et non budgétaires et présentées selon les dépenses votées et législatives:

- Les dépenses **budgétaires** incluent les frais de service de la dette, les dépenses de fonctionnement et de capital, les paiements de transfert et les subventions aux autres ordres de gouvernement, à des organisations ainsi qu'à des particuliers de même que les paiements aux sociétés d'État et à d'autres personnes morales.
- Les dépenses **non budgétaires** (prêts, placements et avances) correspondent à des modifications de la valeur des actifs financiers du gouvernement fédéral.
- Les dépenses **votées** sont celles pour lesquelles une autorisation parlementaire est demandée par l'entremise d'un projet de loi de crédits.
- Les dépenses **législatives** sont celles qui sont autorisées par le Parlement au moyen d'une loi habilitante.

The *2005-2006 Main Estimates* of $187.6 billion present information on both budgetary and non-budgetary spending authorities (see Table I below). In these Main Estimates budgetary expenditures amount to $185.9 billion. These budgetary expenditures are further divided between statutory expenditures of $119 billion and voted appropriations of $66.1. Non-budgetary expenditures total $1.7 billion and are composed of $0.1 billion of voted appropriations and $1.6 billion of statutory expenditures. As in previous years statutory expenditures make up the largest component (64.7%) of planned spending.

Table I

Total Main Estimates 2005-2006
($ millions)

	Budgetary	Non-budgetary	Total
Voted Appropriations	66,050.0	84.5	66,134.5
Statutory Authorities	119,813.4	1,605.6	121,419.0
Total Main Estimates	185,863.4	1,690.1	187,553.5

Source: 2005-2006 Estimates, pp. 1-2.

THE GOVERNMENT EXPENDITURE PLAN — AN OVERVIEW

In total, the 2005-2006 Main Estimates have increased by $1.5 billion relative to the 2004-2005 Main Estimates: an increase of $2.6 billion in budgetary spending and a decrease of $1.1 billion in non-budgetary spending. While not all of the February 2006 Budget items are accounted for in these Main Estimates, because of printing and secrecy constraints, all of the items announced in earlier budgets or fiscal updates are included. More specifically:

- A number of items do not appear in the Estimates because of timing in the Budget decisions or because they depend on the passage of separate legislation;
- The estimates do not include funds that are set aside within the Expenditure Plan for operating contingency purposes or for items that are still subject to Parliamentary or Treasury Board approval.
- The Estimates do not include the provisions for the revaluation of government assets and liabilities as stipulated in the Economic Statement and Budget Update.
- Some spending authorities in the Estimates are expected to lapse.

The Minister of Finance's Economic and fiscal Update of November 2004 sets out the government's budgetary expenditure plan in the amount of $194.9 billion for 2005-2006. That plan includes $159 billion of program spending, plus public debt charges of $35.9 billion. Details of the Budgetary Main Estimates are presented in Table II below.

Le *Budget principal des dépenses 2005-2006* de 187,6 milliards de dollars expose les dépenses budgétaires et non budgétaires (voir tableau I ci-dessous). Les dépenses budgétaires se chiffrent à 185,9 milliards de dollars; 119 milliards sont affectés aux dépenses législatives et 66,1 milliards, aux crédits votés. Les dépenses non budgétaires totalisent 1,7 milliards de dollars; les crédits votés s'élèvent à 0,1 milliard et les dépenses législatives, à 1,6 milliards. Comme par les années passées, les dépenses législatives représentent la partie la plus importante (64,7 p. 100) des dépenses prévues.

Tableau I

Budget principal des dépenses totales 2005-2006
(en millions de dollars)

	Budgétaires	Non budgétaires	Total
Crédits votés	66 050,0	84,5	66 134,5
Postes législatifs	119 813,4	1 605,6	121 419,0
Budget principal des dépenses totales	185 863,4	1 690,1	187 553,5

Source: Budget des dépenses 2005-2006, pp. 1-2.

APERÇU DU PLAN DES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT

Le *Budget principal des dépenses 2005-2006* a augmenté, en tout, de 1,5 milliard de dollars par rapport au *Budget principal des dépenses 2004-2005*, ce qui représente une augmentation de 2,6 milliards en dépenses budgétaires et une diminution de 1,1 milliard de dollars en dépenses non budgétaires. Bien que ce Budget principal ne fasse pas état de tous les postes budgétaires de février 2006 en raison de contraintes imposées par l'impression et le secret, tous les postes annoncés dans les budgets précédents ou les mises à jour relatives à la situation financière sont inclus. En particulier:

- un certain nombre de postes ne figurent pas dans le Budget principal, pour des raisons de calendrier des décisions du budget ou parce qu'ils dépendent de l'adoption de projets de loi distincts;
- le Budget des dépenses ne fait pas état des fonds qui, tout en faisant partie du plan des dépenses, sont réservés à différentes éventualités ou se rapportent à des nouvelles initiatives qui doivent être approuvées par le Parlement ou par le Conseil du Trésor;
- le Budget ne comprend pas de provision pour la réévaluation du passif et de l'actif du gouvernement fédéral prévue dans l'énoncé économique et la mise à jour budgétaire;
- certaines autorisations de dépenses vont expirer.

La mise à jour économique et financière du ministre des Finances de novembre 2004 prévoit des dépenses publiques totalisant 194,9 milliards de dollars pour 2005-2006. Cette somme comprend des dépenses de programmes de 159 milliards de dollars, plus des frais de service de la dette de 35,9 milliards. On trouvera au tableau II ci-dessous des précisions sur le Budget principal des dépenses.

Table II

The Expenditure Plan and Main Estimates 2004-2005
(In million of dollars)

Operating and capital expenditures	43,200
Public debt charges	35,900
Elderly Benefits	28,900
Canada Health and Social Transfers	24,700
Employment Insurance	15,200
Other transfers and subsidies (net)	5,000
Fiscal equalization and territorial transfers	11,300
Other obligations and payments	1,600
Total Budgetary Main Estimates	185,900
Adjustments to reconcile with 2004 Economic and Fiscal Update*	9,000
Total budgetary expenditures	194,900

* Includes adjustments for the impact of accrual accounting, expenses charged to prior years and an anticipated lapse. It also includes expenses not yet allocated for initiatives which require further development or legislation.

Source: 2005-2006 Estimates, Part I, page 1-3.

CHANGES TO THE ESTIMATES DOCUMENTS

In this year's estimates document, there are two major changes in the way the information is presented to Parliament.

A. Program Spending by Sector

Beginning on page 1-5 and on through page 1-27 program spending is set out by sector and, within each sector, by federal department and agency. Senators found that it is a useful additional way of presenting the data in the Estimates. All program spending is divided among 11 broad categories of expenditures and one residual category. The information is first summarized in Table 3 on page 1-5, which provides a breakdown of expenditures by sector and also shows the change in spending by sector over the previous fiscal year.

In the subsequent pages, each sector of program spending is examined separately with details on spending by department. The Committee believes that this presentation of government planned spending contains an abundance of information that is useful to the Estimates oversight process. In our view, this material represents a positive addition to the Estimates documents.

B. Management, Resources and Results Structure

There is also a significant difference in the departmental displays from past years. Instead of departments and agencies reporting their Main Estimates according to Business Lines, they are now reporting according to Program Activities.

Tableau II

Plan de dépenses et Budget principal des dépenses 2004-2005
(en millions de dollars)

Fonctionnement et immobilisations	43 200
Frais de la dette publique	35 900
Prestations aux aînés	28 900
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	24 700
Assurance-emploi	15 200
Autres transferts et subventions (net)	5 000
Péréquation et transferts territoriaux	11 300
Autres obligations et paiements	1 600
Total du Budget principal des dépenses	185 900
Ajustements au titre du rapprochement avec le Plan budgétaire*	9 000
Total des dépenses budgétaires	194 900

* Comprend les ajustements effectués pour tenir compte de l'impact de la comptabilité d'exercice, des charges imputées aux exercices précédents et d'une péremption prévue. Comprend également des charges non encore imputées relativement à des initiatives qui nécessitent une élaboration approfondie ou l'adoption de mesures législatives.

Source: Budget des dépenses 2005-2006, Partie I, pp. 1-3.

MODIFICATION DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES

Dans les documents budgétaires de cet exercice, deux modifications importantes ont été apportées à la façon de présenter l'information au Parlement.

A. Dépenses de programmes par secteur

Des pages 1-5 à 1-30, les dépenses de programmes sont présentées par secteur et, dans chaque secteur, par ministère et organisme du gouvernement fédéral. Les sénateurs estimaient qu'il s'agissait d'une autre façon utile de présenter les données budgétaires. Toutes les dépenses de programmes se divisent en 11 grandes catégories et en une catégorie résiduelle. Les données sont d'abord résumées au tableau III de la page 1-5, qui illustre une ventilation des dépenses par secteur ainsi que la variation des dépenses par secteur par rapport à l'exercice précédent.

Dans les pages suivantes, chaque secteur de dépenses de programmes est analysé séparément et des précisions sont apportées sur les dépenses par ministère. Le Comité estimait que cette présentation des dépenses gouvernementales prévues était appropriée à la surveillance du Budget des dépenses. Selon nous, il s'agit d'un ajout positif aux documents budgétaires.

B. Structure de gestion, des ressources et des résultats

Les présentations ministérielles comportent des différences importantes par rapport aux années antérieures. Les ministères et les organismes, plutôt que de présenter leur Budget principal des dépenses selon les secteurs d'activité, l'organisent selon une structure d'activités de programme.

This change stems from the implementation of the Management, Resources and Results Structure (MRRS) Policy, which takes effect on 1 April 2005. According to the Treasury Board Secretariat, the MRRS itself is intended to be a useful management tool that provides departments, central agencies and parliamentarians the framework needed to support results-based management practices across the federal government, demonstrate value for money, as well as provide key stakeholders with the information necessary to support decision-making.

The MRRS is built on the Program Activity Architecture (PAA), which is a complete program inventory that links all departmental programs and program activities to the department's strategic outcomes. Financial and non-financial information is to be provided at different levels of detail of the PAA.

As a result, the Main Estimates are no longer displayed according to Objectives and Business Lines but according to Strategic Outcomes and Program Activities. This is the extent of the change: there is no change to the financial information provided in the Main Estimates. The financial information is just organized in a different way.

EXAMINATION OF THE *2005-2006 ESTIMATES*

In his opening remarks Minister Alcock began by thanking the Committee for its past diligence in the review of the Estimates documents which is conducive to improving the government's reporting to Parliament.

A. Expenditure Review Committee

He noted that "... the almost $11 billion in reallocations identified by the Expenditure Review Committee (ERC) is not reflected in the *2005-2006 Estimates*." The Minister assured Senators that the material would be included in the Supplementary Estimates A to be released at a later date. He also reminded the Committee that the savings and spending decisions that result from the Expenditure Review process are listed on the ERC Web site.

B. Improved Reporting to Parliament

The Minister also reminded the Senators that the 2005 Budget commits the government to further improvements in reporting to Parliament. He reviewed the recent changes already mentioned above (PAA and MRRS). According to the Minister this new structure "... provides a framework that supports results-based management, demonstrates value for money and provides stakeholders — including Parliamentarians — with the information needed to support decision-making."

Mr. Joyce added that: "The way the Estimates were displayed in terms of the old business lines really did not reflect the way departments were managed." The program activities that are now displayed may still be similar to the old business lines, although in many cases they have changed and you now have a display of expenditures that reflects how the department sees its operations.

Cette modification découle de la mise en œuvre de la politique de Structure de gestion, des ressources et des résultats (SGRR), qui entrera en vigueur le 1er avril 2005. Selon le Secrétariat du Conseil du Trésor, la SGRR est censée constituer un outil de gestion utile qui fournit aux ministères, aux organismes centraux et aux parlementaires le cadre nécessaire pour appuyer des pratiques de gestion axées sur les résultats dans l'ensemble du gouvernement fédéral, faire la preuve de l'optimisation des ressources et transmettre aux principaux intervenants l'information nécessaire à la prise de décisions.

La SGRR se fonde sur l'architecture des activités des programmes (AAP), un répertoire de programmes complet qui relie tous les programmes ministériels et les activités des programmes à leurs résultats stratégiques. Les données financières et non financières seront fournies à des degrés variables de détail de l'AAP.

Par conséquent, le Budget principal des dépenses n'est plus organisé selon les objectifs et les secteurs d'activité, mais plutôt selon les résultats stratégiques et les activités de programme. Voilà l'ampleur de la modification: aucun changement n'a été apporté aux données financières fournies dans le Budget principal des dépenses, qui sont uniquement structurées de façon différente.

EXAMEN DU *BUDGET DES DÉPENSES 2005-2006*

Dans son allocution d'inauguration, le ministre Alcock a d'abord remercié le Comité de l'assiduité dont il a fait preuve dans le passé dans le cadre de l'examen des documents budgétaires, qui permet d'améliorer la reddition de comptes au Parlement.

A. Comité d'examen des dépenses

Il a noté que le montant d'environ 11 milliards de dollars en réaffectation, que le Comité d'examen des dépenses avait défini, n'apparaissait pas dans le *Budget des dépenses 2005-2006*. Le ministre a assuré aux sénateurs que les données seraient incluses dans le *Budget supplémentaire des dépenses A*, qui sera publié ultérieurement. Il a également rappelé au Comité que les décisions relatives aux économies et aux dépenses découlant de l'examen des dépenses étaient affichées sur le site Web du Comité.

B. Amélioration de la reddition de comptes au Parlement

Le ministre a également rappelé aux sénateurs que, dans son Budget 2005, le gouvernement s'était engagé à améliorer davantage la reddition de comptes au Parlement. Il a examiné les récentes modifications mentionnées ci-dessus (AAP et SGRR). Le ministre estimait que cette nouvelle structure offrirait un cadre soutenant la gestion axée sur les résultats, témoignant de l'optimisation des ressources et fournissant aux intervenants, y compris aux parlementaires, les renseignements nécessaires à la prise de décisions.

M. Joyce a ajouté que l'ancienne organisation du Budget des dépenses en fonction des secteurs d'activité ne reflétait pas la gestion des ministères. Il est possible que la présentation selon les activités de programme ressemble aux secteurs d'activité, mais, dans de nombreux cas, elle a été modifiée et l'affichage des dépenses reflète désormais la façon dont les ministères perçoivent leurs activités.

The 2005 Budget booklet entitled "*Strengthening and Modernizing Public Sector Management*" indicates that the Treasury Board Secretariat will be consulting with Parliamentarians in the coming months to develop a blueprint for improved reporting to Parliament. This will affect the Estimates as well as other reports. The Minister expressed his hope that during this forthcoming exercise, Parliamentarians will comment on the nature of the information that is provided to support Parliament's role in approving expenditures, as well as on how to improve the effectiveness of the process. The Committee looks forward to a report on this topic by next fall.

C. Treasury Board Vote 5 — Government Contingencies

Treasury Board may provide funding to departments and agencies for unforeseen expenditures. This type of funding is referred to as the Treasury Board Vote 5 funding or TB Vote 5 funding. There are two types of TB Vote 5 funding: permanent and temporary. Permanent funding is provided for pay list shortfalls such as severance pay and parental benefits, which cannot be predetermined. Temporary funding is provided for miscellaneous, minor and unforeseen expenditures which were not provided for in the Main Estimates and which are required before supplementary estimates are tabled.

The manner in which contingency funds are used under the TB Vote 5 has been a recurring concern for the Committee. In fact, on 6 June 2002, the Committee tabled a report containing nine recommendations regarding the working and implementation of TB Vote 5 funding of departments. In the spring of 2003, the Committee had on-going discussions with officials from the Treasury Board Secretariat on proposals to change the Treasury Board policy on the use of the TB Vote 5, on the vote wording and on the guidelines for its analysts. Minister Alcock told the Committee during its hearings on the *2004-2005 Supplementary Estimates (A)* that he was considering a number of changes and that he intended to make an announcement shortly after the hearings.

The Committee was interested in reading a new and expanded explanation of the TB Vote on page 1-31 of the *2005-2006 Main Estimates*. This new explanation is almost twice as long as the version which appeared in last year's Estimates documents. This new explanation may address some of the concerns raised in the past by the Committee. However, the vote wording in page 1-85 has not changed from last year.

On 9 March 2005, the Minister provided the Committee with his proposed changes in the wording of TB Vote 5 and in the guidelines governing the work of the Treasury Board analysts. The Minister stated that he hopes that after consultation with Parliamentarians, the new wording and guidelines would be available for the issuance of the *Supplementary Estimates (A)* expected in the fall. The Committee welcomed this development and expressed its desire, after review of the document, to discuss these changes with the Minister. The Minister indicated that he would be pleased to return to the Committee to hear Senator's views on the matter.

Dans *Renforcement et modernisation de la gestion du secteur public*, le livret du Budget 2005, on indique que le Secrétariat du Conseil du Trésor consultera les parlementaires au cours des prochains mois afin d'élaborer un plan visant à améliorer la reddition de comptes au Parlement, ce qui affectera le Budget des dépenses ainsi que d'autres rapports. Le ministre a affirmé qu'il espérait que, pendant le prochain exercice, les parlementaires commenteraient la nature de l'information fournie en appui au rôle du Parlement d'approuver les dépenses ainsi que la façon d'accroître l'efficacité du processus. Le Comité espère recevoir un rapport à ce sujet d'ici l'automne prochain.

C. Crédit 5 du Conseil du Trésor — crédit pour éventualités

Le Conseil du Trésor peut fournir du financement aux ministères et aux organismes en cas de dépenses imprévues. On appelle ces fonds « prélèvement sur le crédit 5 du Conseil du Trésor » ou « du CT ». Il en existe deux types. Le prélèvement permanent est alloué en réponse à des insuffisances liées à la paie, par exemple au titre des indemnités de départ ou des prestations de congé parental, ne pouvant être établies à l'avance. Le prélèvement temporaire permet de couvrir diverses menues dépenses fortuites qui n'ont pas autrement été prévues au Budget principal des dépenses et qui doivent être engagées avant le dépôt du Budget supplémentaire des dépenses.

Les modalités d'utilisation du fonds pour éventualités en vertu du crédit 5 du CT constituent une préoccupation récurrente du Comité. En effet, le 6 juin 2002, celui-ci a déposé un rapport contenant neuf recommandations concernant le fonctionnement et la mise en œuvre du prélèvement sur le crédit 5 du CT à l'échelle des ministères. Au printemps 2003, il a eu, avec des fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor, des discussions régulières sur les propositions de changements à apporter à la politique du Conseil du Trésor sur l'utilisation du crédit 5, le libellé du crédit et les lignes directrices à l'intention de ses analystes. Au cours de l'audience sur le *Budget supplémentaire des dépenses 2004-2005 (A)*, le ministre Alcock a affirmé qu'il examinait un certain nombre de changements et qu'il avait l'intention de faire une annonce à cet effet peu après les audiences.

Le Comité a lu avec intérêt l'explication nouvelle et augmentée des crédits du Conseil du Trésor figurant à la page 1-33 du *Budget des dépenses 2005-2006*. Ce nouveau texte explicatif est presque deux fois plus long que celui qui figurait dans les documents budgétaires de l'année dernière et répond peut-être à certaines des préoccupations que le Comité avait formulées dans le passé. Cependant, le texte qui figure à la page 1-67 demeure identique à celui de l'année dernière.

Le 9 mars 2005, le Ministre a présenté au Comité ses propositions de changements relatifs au libellé du crédit et aux lignes directrices régissant le travail des analystes du Conseil du Trésor. Il a affirmé qu'il espérait que, à la suite de consultations avec les parlementaires, le nouveau libellé et les nouvelles lignes directrices seraient prêts en vue de la publication du *Budget supplémentaire des dépenses (A)*, prévu à l'automne. Le Comité a bien accueilli cette nouvelle et a exprimé son désir, après examen du document, de discuter de ces modifications avec le Ministre. Ce dernier a indiqué qu'il lui ferait plaisir d'entendre les opinions des sénateurs sur le sujet.

D. Policy Reserves

Senators were interested in the number and purpose of policy reserves used by the government to hold money aside for specific purposes of indeterminate value. The Minister acknowledged that there were several reserves created for known eventualities of imprecise value. He referred to the compensation reserve which sets money aside to cover any increased expenses arising from collective bargaining. He described the contingency reserve which stands at $3 billion. It is the money set aside by the Finance minister as part of his prudence exercise; the intended use of the reserve is to cover unanticipated budgetary deficits. He reminded the Committee that any portion not spent is used to pay down the debt.

Mr. Joyce explained that there were a number of reserves that were contained in the fiscal framework but that the actual amounts set aside are not traditionally revealed because they might disadvantage the government, for instance in contract negotiations or in court cases. He did state that:

> "... the policy reserves do not exist in the way they used to when they were explicit policy reserves. There are a number — you can see this in the budget, and I think you can guess which ones they would be — where a decision is made to allocate a certain amount of money for a policy purpose. An example of that last year would have been the security reserve where, because of 9/11, the government set aside in the budget explicitly as planned spending money to deal with security."

Of course there is no program to match it for the moment, because the program was unknown. It was in effect a sort of policy reserve because it was there for use once officials decided what the appropriate response to the security crisis would be. There was no way of knowing at the time of the Budget exactly which department should get which amounts.

Mr Joyce explained that a process exists to guide decision-makers on how to draw down on that reserve once they have decided how that money should be allocated to the various security concerns. There is a Treasury Board process that would include items in the Supplementary Estimate because in the Main Estimates the money is unallocated. The process would be that first, it has to go through the Treasury Board because only the Treasury Board as a cabinet committee can make specific allocations to department budgets. That Treasury Board decision would result in a proposal to Parliament for a vote item in the Supplementary Estimates.

E. Fiscal Equalization 2005-2006

Senators wanted to know why the figure in Table 2 on page 1-3 of the *2005-2006 Estimates* differed from the amount given in the documentation accompanying Bill C-24. In the Estimates document the allocation for equalization payments to the provinces in 2005-2006 is $9.5 billion, or one billion dollars less than the amount provided for through Bill C-24. Ms. Danagher explained that:

D. Réserves d'intervention

Les sénateurs se sont intéressés au nombre de réserves d'intervention dont le gouvernement se sert pour réserver des fonds en vue de fins particulières d'une valeur indéterminée, ainsi qu'à leur objectif. Le Ministre a reconnu qu'il existait plusieurs réserves créées en vue d'éventualités connues de valeur imprécise, comme la réserve de rémunération, qui mettait de côté des fonds afin de couvrir toute charge accrue découlant des négociations collectives. Il a décrit la réserve pour éventualités, établie à trois milliards de dollars. Il s'agit des fonds que le ministre des Finances met en réserve lorsqu'il fait preuve de prudence; cette réserve vise à couvrir les déficits budgétaires imprévus. Le Ministre a rappelé au Comité que toute portion non dépensée de cette réserve servait à effectuer des paiements sur la dette.

M. Joyce a expliqué qu'un certain nombre de réserves étaient comprises dans le cadre fiscal, mais que l'on n'avait pas l'habitude de révéler les montants réels, car cette communication risquait de désavantager le gouvernement, par exemple, pendant la négociation d'un contrat ou dans un cas en instance. Il a affirmé que:

> [...] Les réserves d'intervention ne revêtent plus la même forme que lorsqu'elles étaient explicitement des réserves d'intervention. Il en existe un certain nombre, vous pouvez le constater dans ce budget, et je crois que vous êtes en mesure de deviner lesquelles, au cas où il serait nécessaire de décider d'affecter un certain montant pour les besoins d'élaboration de politique. Par exemple, l'année dernière, dans son budget, en raison des événements du 11 septembre 2001, le gouvernement a explicitement réservé des fonds pour la sécurité.

Actuellement, aucun programme ne correspond à cette réserve pour la sécurité, puisqu'il est inconnu. Il s'agissait en fait d'un type de réserve d'intervention, car elle a été créée en vue d'être utilisée lorsque les fonctionnaires auraient établi la réponse appropriée à cette crise en matière de sécurité. Il était impossible de savoir avec exactitude, au moment de l'élaboration du Budget, les montants que recevrait chaque ministère [traduction].

M. Joyce a expliqué qu'il existait un processus visant à guider les décideurs sur la façon d'encaisser un montant de cette réserve lorsqu'ils avaient établi comment affecter les fonds aux diverses préoccupations en matière de sécurité. Il existe un processus du Conseil du Trésor visant à inclure dans le Budget supplémentaire des dépenses les fonds qui ne sont pas affectés dans le Budget principal. Ce processus passe par le Conseil du Trésor, car seul ce dernier est autorisé à effectuer des affectations particulières aux budgets des ministères. La décision du Conseil du Trésor donnerait lieu à une proposition au Parlement en vue d'un élément voté dans le Budget supplémentaire des dépenses.

E. Péréquation 2005-2006

Les sénateurs désiraient connaître la raison pour laquelle les chiffres présentés dans le tableau 2, à la page 1-3 du *Budget des dépenses 2005-2006*, différaient du montant indiqué dans les documents accompagnant le projet de loi C-24. Dans les documents budgétaires, l'affectation aux paiements de péréquation aux provinces en 2005-2006 s'établissait à 9,5 milliards de dollars, soit un milliard de moins que ce qui apparaissait dans le projet de loi C-24. M^me^ Danagher a expliqué que:

"The budget items are based on the new arrangements that the Department of Finance has negotiated for some of the new equalization payments. They require legislation to be passed. We cannot reflect them in the estimates yet. The number in the Main Estimates is based on the old arrangements. It is a forecast based on the old arrangements. You will see that adjustment coming through the Supplementary Estimates when we provide an update."

F. Settlement and Immigration Programs

Some Senators pointed out that on page 16 of the Budget Plan there is an amount of $398 million over the next five years to enhance settlement and integration programs and improve client services for newcomers to Canada. They wished to know if the Minister could indicate how these funds would be distributed among the provinces. The Minister responded that this money will be subject to some discussion with the minister and the provincial ministers to determine the need. According to Mr. Alcock "The minister has the resources. He will have to come to the conclusions about how they will be allocated and come back to us for approval to do that."

G. Canadian Firearms Centre

Senators were interested in the planned spending of the Canadian Firearms Centre. Specifically, they were interested in an explanation on how the $82.3 million set aside for the Centre in 2005-2006 was achieved and whether other amounts for this purpose existed in other departments or agencies. The Minister assured the Committee that the $82.3 million is the full amount set aside for this purpose in the Estimates. It results from some tough decisions to reduce the cost to the number that is in the Estimates. Some of the savings came from operational changes, cut backs and growing efficiency arising from experience.

H. Canada Health and Social Transfer

In 2004, the federal government decided to split the Canada Health and Social Transfer (CHST) into two distinct components — the Canada Health Transfer (CHT) and the Canada Social Transfer (CST). This split was made in response to concern related to the lack of transparency and accountability of federal transfers for health care. Some Senators wanted to know whether the federal government planned to do the same for the CHT, which includes post-secondary education, social assistance and early childhood development transfers. Minister Alcock indicated that the matter is currently under discussion in the government.

I. Consolidated Specified Purpose Accounts

Some Senators noticed that according to page 30 of the *2004-2005 Supplementary Estimates (B)*, the Consolidated Specified Purpose Accounts at the end of the 2004-2005 fiscal year stood at $15.9 billion. At an earlier meeting, Senators were told that changes in this account were primarily due to Employment Insurance transactions. Some Senators then noticed that on page 1-4 of the *2005-2006 Estimates* the Employment Insurance account at the end of 2004-2005 stood at only $15.5 billion. Mr. Joyce explained that the discrepancy arises because the Consolidated Special Purpose Accounts in the *2004-2005 Supplementary Estimates (B)* is an aggregate of many

Les postes budgétaires se fondent sur les nouvelles ententes que le ministère des Finances a négociées relativement à certains des nouveaux paiements de péréquation, et la loi n'a pas encore été adoptée. Il nous est impossible pour le moment de les faire refléter dans le Budget. Le montant présenté dans le Budget principal des dépenses se fonde sur les anciennes ententes; il s'agit d'une prévision reposant sur ces dernières. Des ajustements seront apportés dans le Budget supplémentaire des dépenses lorsque nous fournirons une mise à jour [traduction].

F. Programmes d'établissement et d'immigration

Certains sénateurs ont mentionné que le Plan budgétaire, à la page 17, prévoyait un montant de 398 millions de dollars sur cinq ans pour améliorer les programmes d'établissement et d'intégration des immigrants, de même que les services à la clientèle. Ils désiraient que le Ministre indique la façon de distribuer ces fonds entre les provinces. Celui-ci a répondu qu'ils feraient l'objet d'une discussion avec les ministres fédéral et provinciaux afin d'établir les besoins. Selon M. Alcock, le ministre possède les ressources et il devra décider de la façon de les affecter ainsi qu'obtenir l'approbation du Comité.

G. Centre des armes à feu Canada

Les sénateurs se sont intéressés aux dépenses prévues du Centre des armes à feu Canada; ils désiraient qu'on leur explique la façon dont on a atteint les 82,3 millions de dollars mis en réserve pour le Centre en 2005-2006, et si d'autres montants existaient à cette fin dans d'autres ministères ou organismes. Le Ministre a assuré au Comité que ce montant avait été entièrement réservé à cette fin dans le Budget des dépenses. Il provient de certaines décisions difficiles visant la réduction des coûts, pour les fixer au montant présenté dans le Budget des dépenses. Certaines économies sont le résultats de changements fonctionnels, de compressions et de l'efficacité croissante issue de l'expérience.

H. Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux

En 2004, le gouvernement fédéral a décidé de diviser en deux le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS): le Transfert canadien en matière de santé (TCS) et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS). Cette séparation a été effectuée afin de répondre à la préoccupation liée au manque de transparence et de responsabilisation dans les transferts fédéraux en santé. Certains sénateurs souhaitaient savoir si le gouvernement fédéral prévoyait faire de même avec le TCS, qui regroupe les transferts en éducation post-secondaire, en aide sociale et en développement de la petite enfance. M. Alcock a indiqué que des discussions étaient en cours au sein du gouvernement.

I. Comptes à fins déterminées consolidés

Certains sénateurs ont remarqué que, selon le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2004-2005*, à la page 30, les comptes à fins déterminées consolidés s'établissaient à 15,9 milliards de dollars à la fin de l'exercice 2004-2005. Pendant une réunion précédente, on avait mentionné aux sénateurs que les modifications de ces comptes étaient principalement imputables aux activités de l'assurance-emploi. Certains sénateurs ont alors noté que, selon le *Budget des dépenses 2005-2006*, page 1-4, le compte de l'assurance-emploi ne s'établissait qu'à 15,5 milliards à la fin de 2004-2005. M. Joyce a expliqué que cet écart découlait du fait que les comptes à fins

other different numbers whereas the estimate for the Employment Insurance transfers to persons in the *2005-2006 Estimates* only covers EI transactions.

J. Via Rail Canada Inc. Subsidies

The *2005-2006 Estimates* report a decrease of $22 million in VIA Rail spending. The Minister explained that the decrease is related to the completion of the company's $401 million capital investment program in 2004-2005. Some Senators wondered if the amount included any operating subsidy. Mr. Joyce confirmed that capital and operating subsidies to Via Rail are combined and reported in the Estimates as one figure. As some Senators noted, the implication may be that the Company will lose $22 million in operating subsidies which might precipitate route closures.

K. Office of the Auditor General of Canada

Some Senators observed that the Office of the Auditor General of Canada is seeking $71.8 million in new appropriation for the 2005-2006 fiscal period. This represents a decrease of 1.3% or $1 million over 2004-2005. Mr. Alcock explained that the reduction in planned spending of $995,000 is the result of a technical adjustment in the formula used to calculate the employee benefit plan contributions. This type of reduction has no impact on operations.

L. Officers of Parliament

The Minister was informed that in recent months, the Senate National Finance Committee has examined in some detail the spending plans of several Officers of Parliament. Some Senators expressed concern that the budgets of the Officers of Parliament may be inadequate for them to carry out their mandate as set by Parliament and that the current method used to determine these budgets may need to be reviewed.

Minister Alcock acknowledged that this is an issue that he also has had some interest in resolving. He reminded the Committee that he once chaired the House of Commons Standing Committee on Government Operations and Estimates, which put down a recommendation that the House of Commons undertake a study of this matter in order to come up with a new mechanism of budget setting that dealt with some of the obvious conflicts. He admitted that Treasury Board Officials have been working with the Office of the Auditor General to examine a range of options.

The Minister indicated that as a result of these discussions, the Treasury Board has made a decision to proceed with a solution. The government is going to use this year to test out a couple of processes. He suggested that the Committee may wish to discuss the matter with the officials involved. Both the Speaker of the House of Commons and the Speaker of the Senate have been approached and he suggested that the chairs of several Parliamentary Committees, including Senate National Finance, should be brought into the discussion.

Minister Alcock indicated that one possible approach to the problem would attempt to standardize the process of budget determination. The argument that has begun to be developed is that a standard piece of legislation will be required to define the accountability relationships for all parliamentary officers. Then the Officers will be able to carry out their roles under the existing

déterminées consolidés du *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2004-2005* constituaient un ensemble de différents chiffres, alors que les estimations des transferts d'assurance-emploi du *Budget des dépenses 2005-2006* ne couvraient que les activités de l'assurance-emploi.

J. Subventions à VIA Rail Canada Inc.

On rapporte, dans le *Budget des dépenses 2005-2006*, une baisse de 22 millions de dollars des dépenses de VIA Rail. Le Ministre a expliqué que cette diminution était liée à la fin du programme d'immobilisations de 401 millions de dollars de la société. Certains sénateurs se demandaient si ce montant incluait une subvention de fonctionnement. M. Joyce a confirmé que les subventions de capital et de fonctionnement de VIA Rail étaient combinées et qu'un seul chiffre apparaissait dans le Budget des dépenses. Certains sénateurs ont fait remarquer qu'il n'était pas exclu que la société perde 22 millions en subventions de fonctionnement, ce qui risquerait de précipiter la fermeture de routes.

K. Bureau du vérificateur général du Canada

Certains sénateurs ont observé que le Bureau du vérificateur général du Canada demandait 71,8 millions de dollars en nouveaux crédits pour l'exercice 2005-2006, une baisse de 1,3 p. 100 ou de 1 million par rapport à 2004-2005. M. Alcock a expliqué que cette réduction des dépenses prévues de 995 000 $ était attribuable à un ajustement technique de la formule utilisée pour calculer les contributions au régime de prestations aux employés et qu'elle n'avait aucune répercussion sur les activités.

L. Hauts fonctionnaires du Parlement

On a avisé le Ministre qu'au cours des derniers mois le Comité des finances nationales du Sénat avait examiné les plans de dépenses de plusieurs hauts fonctionnaires du Parlement. Certains sénateurs ont mentionné qu'ils craignaient que les budgets de ces hauts fonctionnaires ne leur permettent pas de remplir leurs fonctions telles qu'elles sont établies par le Parlement et que la méthode actuelle utilisée pour établir ces budgets devrait peut-être être examinée.

Le ministre Alcock a reconnu qu'il était également intéressé à résoudre cette question. Il a rappelé au Comité qu'il avait déjà été président du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes, qui a recommandé que cette dernière entreprenne une étude sur le sujet afin de proposer un nouveau mécanisme d'établissement du budget qui traiterait certains des conflits manifestes. Il a admis que les hauts fonctionnaires du Conseil du Trésor examinaient actuellement une variété d'options en collaboration avec le Bureau du vérificateur général.

Le Ministre a indiqué qu'à la suite de ces discussions le Conseil du Trésor avait décidé de mettre en œuvre une solution. Le gouvernement testera cette année quelques processus. Il a suggéré que le Comité en discute avec les hauts fonctionnaires concernés. Les présidents de la Chambre des communes et du Sénat ont été abordés, et le Ministre a suggéré que les présidents de plusieurs comités parlementaires, y compris le Comité des finances nationales du Sénat, participent à la discussion.

M. Alcock a indiqué qu'une des méthodes possibles pour traiter le problème visait la normalisation du processus d'établissement du budget. Il sera nécessaire de mettre en place une mesure législative type afin de définir les rapports de responsabilisation de tous les hauts fonctionnaires du Parlement, qui seraient alors en mesure de remplir leur rôle en

legislation independently of the new legislation. This is the first step in trying to bring the House and the Senate into the oversight of these parliamentary offices.

M. New Horizons for Seniors

Some Senators were concerned with the functioning of the New Horizons for Seniors Program (NHSP) at the Department of Human Resources Development (Social Development). This program is slated to receive $7.8 million in fiscal 2005-2006. NHSP supports the Government of Canada's overarching social goals to enhance the quality of life and promote the full participation of individuals in all aspects of Canadian society. Eligible recipients include: voluntary, social economy and non-profit sector organizations; community based coalitions, networks and ad hoc committees; municipal governments; band/tribal councils and other aboriginal organizations. The program, which involves provincial participation in funding and delivery, has some Senators concerned that some provinces may not be following the agreed guidelines. The Minister was not aware of any problems in the implementation of the program and suggested that these concerns be raised with the minister responsible for the program.

N. Treasury Board Secretariat

Some Senators noted that the Treasury Board Secretariat is seeking a net increase of $82 million. A component of this increase ($38 million) is made up of what is described as "incremental funding requirements." Mr. Alcock provided two explanations: First, a lot of the funding at Treasury Board was in project-related funding that year over year was funded on a temporary and lapsing basis. A decision was made to solidify that in the ongoing funding of the Treasury Board for the Office of the Chief Information Officer's Branch. Second, there is a need to provide the funding support required by the Comptroller General's office given its new responsibilities in general and for the internal audit in particular.

O. Standard Object of Expenditure — Information

One of the standard objects of expenditure listed in the table on page 1-56 is called "Information" and the total for all departments and agencies set aside for the coming fiscal year is $281,532,000. On page 1-34, the Estimates document explains that this standard object of expenditure is made up of three main categories of expenditures, namely, 1) advertising services, 2) publishing, printing and exposition services, and 3) public relations and public affairs services. Some Senators wanted to see a breakdown of the $281 million as among those three main categories of expenditures and, if available, the share of these expenses allocated to each department and agency.

Mr. Joyce replied that the standard objects for the upcoming fiscal year in the Main Estimates are estimates that departments provide against those standard objects. He was not sure to what extent the breakdown of their total estimates between those standard jobs is available for each department. He did offer to provide the Committee with a detailed breakdown in terms of the previous fiscal year once the public accounts come out. He also suggested that he may be able to provide a historical trend on spending for these purposes.

vertu d'une loi existante, indépendamment de la nouvelle loi. Cette mesure constitue la première étape visant à amener la Chambre et le Sénat sous la surveillance de ces hauts fonctionnaires.

M. Nouveaux Horizons pour les aînés

Certains sénateurs se préoccupaient du fonctionnement du programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) de Développement des ressources humaines Canada (développement social). Il est prévu que ce programme recevra 7,8 millions de dollars pendant l'exercice 2005-2006. Le PNHA appuie les buts sociaux généraux du gouvernement du Canada en vue d'améliorer la qualité de vie et de promouvoir la pleine participation des personnes à tous les aspects de la société canadienne. La catégorie des bénéficiaires admissibles comprend: les organismes du secteur bénévole, de l'économie sociale et à but non lucratif, les coalitions communautaires, les réseaux, les comités spéciaux, les administrations municipales, les conseils tribaux et les conseils de bande ainsi que d'autres organisations autochtones. Les provinces participent au financement et à la prestation de ce programme, et des sénateurs craignaient que certaines ne suivent pas les lignes directrices établies. Le Ministre n'était pas au courant des difficultés de mise en œuvre de ce programme et a suggéré aux sénateurs de présenter leurs préoccupations au ministre responsable.

N. Secrétariat du Conseil du Trésor

Certains sénateurs ont noté que le Secrétariat du Conseil du Trésor demandait une augmentation nette de 82 millions de dollars. Une partie de cet accroissement (38 millions) est constituée de ce que l'on appelle « une hausse du financement par reconduction ». M. Alcock a fourni deux explications. D'abord, une grande partie du financement du Conseil du Trésor était lié à des projets, financés temporairement année après année par des fonds non reportables. On a pris une décision visant à solidifier le financement permanent du Bureau de la Direction du dirigeant principal de l'information du Conseil du Trésor. Ensuite, il est nécessaire de fournir le soutien financier nécessaire au Bureau du contrôleur général, en raison de ses nouvelles responsabilités en général et de vérification interne en particulier.

O. Article courant de dépense — Information

L'un des articles courants de dépense du tableau de la page 1-58 s'appelle « Information »; le montant qui y est réservé pour tous les ministères et les organismes pour le prochain exercice s'élève à 281 532 000 $. A la page 1-36 du document budgétaire, on explique que cet article courant comprend trois catégories principales de dépenses: 1) service de promotion; 2) services d'édition, d'imprimerie et d'exposition; et 3) services des relations publiques et des affaires publiques. Certains sénateurs désiraient savoir de quelle façon cette somme était divisée entre ces trois catégories principales et, si possible, entre les ministères et les organismes.

M. Joyce a répondu que les articles courants pour le prochain exercice apparaissant dans le Budget principal des dépenses étaient des estimations des ministères. Il ne savait pas avec certitude jusqu'à quel point la division des estimations totales entre les emplois types était accessible pour chaque ministère. Il a offert de fournir au Comité une ventilation détaillée de l'exercice précédent à la parution des comptes publics. Il a en outre proposé de fournir une tendance historique de ces dépenses.

Mr. Joyce also reminded the Committee that departmental advertising funds have been centralized. The funds are now located in one of the reserves maintained by the government. This advertising reserve "is not a policy reserve but rather a reserve in the fiscal framework for advertising. The process is such that departments have to go to Privy Council Office to make their claims as to what they want to spend the advertising funds on. An assessment is done by the Privy Council Office, followed by a cabinet decision on the distribution of those funds."

According to Minister Alcock:

> "... the process was put in place following the concerns raised about the Sponsorship program. You will recall that Communications Canada, (which) managed much of that, was disbanded. There was a desire to exercise greater oversight of the expenditure of those funds and to reduce the overall amount of money being spent. I believe there was a cut of about $15 million."

P. Softwood Lumber

Some Senators were concerned about the elimination of the Industry Canada contributions under the Softwood Industry and Community Economic Adjustment Initiative. Last year, this contribution totaled $72 million. Minister Alcock explained that the program was put in place for a specific purpose, and that the program was due to sunset in the previous fiscal year. At that time it was extended for one additional year. He reminded the Committee that this program is "not the solution to the softwood lumber issue, because there are many other things happening in that realm." It is "an attempt to deal with some of the immediate effects of shutdowns in certain sectors in the industry. I believe it was thought that they accomplished everything possible through that program and they are now moving on to other strategies."

Q. The Budget and the Estimates

The Senate Committee on National Finance looks into ways of increasing the accountability and transparency in the way that government finances are presented to all Canadians. Some Senators expressed a desire to further the Committee's work on revising the Estimates process so that, as the Minister stated in his opening remarks, "Parliament can more easily oversee government spending." One area that raises concerns with some Senators is the problem of the delay in reporting expenditure plans in the Main Estimates because of privacy issues surrounding the preparation of the Budget. Some senators believe that the Supplementary Estimates are far larger than they need to be and they invited the Minister to consider returning to discuss this and related issues concerning transparency and accountability in determining government expenditure plans.

The Minister agreed that it would be interesting to engage the Committee in that conversation. He also agreed the question of the timing of the Budget and the timing of the Estimates is something that should probably be addressed because it does create a problem in the examination of government spending plans. The Minister stated that he is working with Parliamentary secretaries and committee chairs to bring about changes in the process. He believes that "It is just the rigidity of the structures we have now, which is part of what we have to change. In the meantime, we have to live within that structure."

M. Joyce a également rappelé au Comité que les fonds de promotion ministériels étaient désormais centralisés et se trouvaient dans une des réserves du gouvernement. Cette réserve de promotion « ne constitue pas une réserve d'intervention, mais plutôt une réserve du cadre fiscal en vue de la promotion. Les ministères sont donc tenus de se présenter au Bureau du conseil privé afin de se prévaloir de la somme qu'ils souhaitent dépenser. Le Bureau du conseil privé évalue la demande, et le cabinet décide de la distribution de ces fonds [traduction] ».

Le Ministre Alcock a ajouté:

> [...] le processus a été mis en place pour répondre à des préoccupations soulevées par le programme des commandites. Vous vous souvenez que Communications Canada, [qui] en a géré une grande partie, a été dissout. On souhaitait surveiller de façon plus étroite les dépenses de ces fonds et réduire le montant global dépensé. Je crois qu'il y a eu des compressions d'environ 15 millions [traduction].

P. Bois d'œuvre

Certains sénateurs se préoccupaient de l'élimination des contributions d'Industrie Canada en vertu de l'Initiative d'adaptation économique de l'industrie et des collectivités touchées par le différend sur le bois d'œuvre. Pendant l'exercice précédent, cette contribution a totalisé 72 millions de dollars. Le ministre Alcock a expliqué que le programme avait été mis en place en vue d'un objectif précis, et qu'il était prévu qu'on l'élimine graduellement pendant l'exercice précédent. On l'a alors prorogé d'une année. Il a rappelé au Comité que ce programme ne constituait pas la solution au problème du bois d'œuvre, car de nombreux autres éléments étaient en jeu dans ce domaine. « Il s'agissait de régler certains effets immédiats dans des secteurs de l'industrie. Je crois que l'on a pensé avoir accompli tout ce qui était possible par ce programme et que l'on a trouvé d'autres stratégies [traduction] ».

Q. Budget et Budget des dépenses

Le Comité des finances nationales du Sénat examine des façons d'accroître la reddition de comptes et la transparence dans la présentation des finances gouvernementales aux Canadiens. Certains sénateurs ont exprimé le désir d'approfondir le travail du Comité concernant l'étude du processus de Budget des dépenses afin de faciliter la surveillance des dépenses gouvernementales du Parlement, comme le Ministre l'a mentionné dans son allocution d'inauguration. Des sénateurs ont indiqué qu'ils se préoccupaient des délais de rapport des plans de dépenses dans le Budget principal des dépenses attribuables aux questions de confidentialité entourant la préparation du Budget. Selon certains sénateurs, le Budget supplémentaire des dépenses est beaucoup plus large que ce qui est nécessaire. Ils ont invité le Ministre à reprendre les discussions à ce sujet et sur les questions connexes concernant la transparence et la reddition de comptes dans l'établissement des plans de dépenses du gouvernement.

Le Ministre a reconnu qu'il serait intéressant que le Comité participe à cette conversation. Il a également convenu que la question du calendrier du Budget et de celui du Budget des dépenses devrait probablement être traitée, car elle nuisait effectivement à l'examen des dépenses gouvernementales. Le Ministre a affirmé qu'il travaillait en collaboration avec les secrétaires parlementaires et les présidents de comités afin de modifier ce processus. Il estimait que la rigidité des structures actuelles constituait l'un des éléments à modifier, mais qu'entre-temps ils étaient tenus de travailler à l'intérieur de celles-ci.

CONCLUDING COMMENTS

These and other matters were discussed during the Committee's examination of the *2005-2006 Main Estimates*. In the coming months the Committee intends to return to some of these topics and other items in the current Estimates in order to more fully examine the government's spending plans for the 2005-2006 fiscal year and to report on this work at a future date.

The Standing Senate Committee of National Finance respectfully submits its Interim Report on the *2005-2006 Estimates*.

CONCLUSION

Ces questions ont entre autres été abordées au cours de l'examen du Comité du *Budget principal des dépenses 2005-2006*. Dans les prochains mois, le Comité tentera de se pencher de nouveau sur certains de ces sujets et sur d'autres éléments du Budget des dépenses courant afin d'examiner en profondeur les plans de dépenses du gouvernement pour l'exercice 2005-2006 et de faire rapport de ce travail postérieurement.

Le Comité permanent des finances nationales du Sénat soumet respectueusement son Rapport intérimaire sur le *Budget des dépenses 2005-2006*.